

L'UPI troubles du langage écrit

Une unité pédagogique d'intégration pour les élèves dyslexiques

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : **collège Robert Cellerier,
rue de la Bertammière 17350 SAINT-SAVINIEN**

ZEP : non

Téléphone : 05 46 90 20 72

Fax : 05 46 90 27 10

Mél de l'établissement : ce.0170056u@ac-poitiers.fr

Coordonnées d'une personne contact : Mmes Brissonneau, Duportets, Gousserey. Legrand, Rousseret

Classe(s) concernée(s) 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}

Discipline(s) concernée(s) : toutes (sauf allemand et latin)

Date de l'écrit : juin 2006, juin 2007

Lien(s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe académique : Aide aux élèves à besoins particuliers

Résumé :

Le collège R. Cellerier de Saint-Savinien scolarise des enfants présentant des Troubles Spécifiques du Langage Ecrit (TSLE) dans le cadre de son UPI (unité pédagogique d'intégration).

Le dispositif UPI est conçu de façon à permettre aux élèves concernés de mettre en place des stratégies de contournement de leur handicap. Pour cela, les enseignants adaptent leur pédagogie en tenant compte des spécificités de chaque élève (individualisation), tout en ayant la volonté de les intégrer au maximum au contexte du collège.

Mots-clés :

Structures	Modalités -dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège UPI	AIS Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Individualisation	Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Interdisciplinarité

Éventuellement : mots-clés qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus mais qui semblent pertinents pour caractériser l'action :

Troubles du langage écrit, dyslexie, individualisation, intégration, handicap, adaptation

L'UPI troubles du langage écrit

I .	L'origine du projet : répondre à différentes contraintes	1
II .	Descriptif concret de l'action menée.....	1
II . 1 .	Organisation.....	1
II . 2 .	Les pratiques spécifiques.....	1
III .	Bilan 2005.2006 et perspectives	6
III . 1 .	Pour les élèves.....	6
III . 2 .	Pour les enseignants : il est possible d'enseigner autrement.....	7
III . 3 .	Pour l'établissement.....	7
III . 4 .	Perspectives.....	7
IV	Evolution du projet en 2006.2007 et perspectives 2007.2008.	

L'UPI troubles du langage écrit

I . L'origine du projet : répondre à différentes contraintes

Le collège Robert Cellerier de Saint-Savinien est situé en milieu rural avec tout ce que cela implique d'avantages et d'inconvénients. Outre le charme de la nature et cette belle Charente qui coule à deux pas du collège, force est de constater que le public est constitué d'enfants qui vivent davantage « à côté » du système scolaire qu'« à l'intérieur », en tant qu'intervenants actifs.

De plus, les résultats aux évaluations d'entrée en 6° et au diplôme du brevet des collèges restent légèrement en deçà des moyennes académiques. Aussi divers dispositifs ont vu le jour ces dernières années, notamment l'ATPE (aide au travail personnel des élèves) pour les 6° ou les ateliers transdisciplinaires pour les 4°. Le collège étant une petite structure, ce sont souvent les mêmes enseignants qui participent à toutes ces actions. Toutefois malgré l'aide apportée, chacun a été à même de constater que des problèmes sérieux demeuraient, surtout en ce qui concerne la lecture et l'écriture.

Par ailleurs, durant l'année scolaire 2002-2003, une nouvelle principale adjointe est arrivée au collège, apportant un regard extérieur pour ne pas dire neuf sur la situation. Après diverses études, elle a proposé à l'équipe éducative en place de réfléchir sur un sujet de plus en plus « en vogue » dans le milieu scolaire : les troubles spécifiques du langage, appelés plus couramment dyslexie.

Enfin, la fermeture d'une classe était à envisager à la rentrée 2004, contraignant bon nombre d'enseignants à exercer sur deux établissements ; ce qui n'est pas des plus aisés pour construire des projets de suivi et d'aide pour les élèves.

L'UPI « troubles spécifiques du langage écrit » a donc vu le jour dans ce contexte précis. Cette structure particulière a été envisagée pour répondre à des besoins d'ordre très divers : aider les élèves en difficultés, poursuivre des actions déjà en place sous d'autres formes mais également « sauver » une classe ; les décisions pédagogiques étant très souvent soumises à des contraintes plus matérielles !

II . Descriptif concret de l'action menée

II . 1 . Organisation

En 2005-2006, le collège a scolarisé 18 élèves dans le dispositif UPI, 9 en 6^{ème} et 9 en 5^{ème}. Pour ces deux niveaux, les élèves sont scolarisés dans des classes à faibles effectifs (20 par classe). De plus, des regroupements en petits groupes (9 ou 16) sont réalisés dans certaines disciplines (Français, Histoire-Géographie, Anglais, Aide au travail). Cette organisation permet aux enseignants d'individualiser au maximum les adaptations pédagogiques nécessaires à la réussite des élèves de l'UPI. Une aide leur est apportée par une personne recrutée sous contrat ASEH (Aide à la Scolarisation des Elèves Handicapés). Cette personne est également au service des élèves de l'UPI pour leur apporter une aide dans leur travail quotidien.

II . 2 . Les pratiques spécifiques ,le matériel et les outils

Le dictaphone

Il est utilisé par quelques enseignants afin d'enregistrer les cours. Cela permet aux élèves de les réécouter à loisir, à la maison, ou bien durant les heures d'étude, les élèves possédant tous un casque. Cet outil permet une mémorisation « à l'oreille » pour des élèves qui sont plutôt auditifs ; en langue, c'est un outil qui contribue à améliorer la prononciation.

Il est utilisé en évaluation :

- pour enregistrer les documents supports (en histoire-géographie notamment)
- pour enregistrer les élèves : les cassettes sont ensuite ramassées comme d'autres ramassent des copies.

L'écueil de l'écrit, tant en compréhension qu'en expression est ainsi contourné.

Les TICE et le logiciel 'Speak Back' :

L'outil informatique est utilisé dans plusieurs matières en compréhension orale ou oralisée, comme en expression écrite. L'expression orale peut également être travaillée avec cet outil.

Les élèves tapent leurs écrits, ils n'ont donc plus à relire des écritures parfois très perturbées voire à peine lisible. C'est un confort pour eux et pour les enseignants : le document à rendre, le cas échéant, est propre.

Les ordinateurs sont utilisés avec le support de logiciels tels que Hot Potatoes (un exerciceur) ou Speak back (qui permet d'oraliser des écrits).

Avec Hot Potatoes, toute une gamme d'exercices est proposée aux élèves, (beaucoup de compréhension orale en langue vivante, où les élèves n'ont qu'à cocher la bonne réponse, par exemple).

Grâce au logiciel Speak Back, les informations écrites sont lues aux élèves : ces derniers n'ont qu'à surligner ce qu'ils veulent entendre pour que ledit logiciel le leur lise. Ceci accroît d'autant l'autonomie des élèves qui peuvent alors avancer seuls, l'enseignant est d'autant plus disponible pour intervenir individuellement.

Lors d'évaluation, ce logiciel permet notamment la lecture des consignes, autant de fois que l'élève le souhaite, tout comme la lecture des documents à utiliser (en histoire-géographie, par exemple). Chaque élève est ainsi autonome devant sa copie et avance à son propre rythme, les difficultés liées à une lecture difficile sont là encore, contournées.

La mise en page

Afin de faciliter l'entrée dans un texte des élèves, il est indispensable d'aérer et d'alléger les documents transmis.

La police des caractères et leur taille sont importantes, préférer du 14 voire même du 16 en terme de taille des caractères, quant à la police, il faut veiller à choisir des écritures où la longueur des barres, pour les d, b, p ou q, est flagrante. Des écritures trop arrondies ou trop ramassées ne facilitent en rien la lecture des mots.

Le 'Times New Roman' ou le 'Comic Sans MS' répondent relativement bien aux critères de lisibilité.

Afin d'alléger le texte, préférer des interlignes doublent ainsi qu'un double espacement entre les mots.

Ces derniers se détachent alors nettement mieux et leur lecture en est facilitée.

Il est nécessaire d'éviter les surcharges visuelles, il vaut mieux plusieurs pages qu'un document où tout semble ramassé.

L'usage de couleurs et surtout de codes peut permettre aux élèves d'identifier plus facilement la fonction des mots dans la phrase, en observation grammaticale notamment. Ne pas hésiter à utiliser des pictogrammes ou bien des représentations iconographiques qui peuvent permettre l'économie d'une phrase entière et qui souvent parlent bien davantage aux élèves que des

terminologies grammaticales abstraites sur lesquelles les élèves (et pas seulement les dyslexiques) ne mettent pas de sens.

II.3. Adaptations pédagogiques générales à la dyslexie

Tenir compte de difficultés générales

Il s'est avéré nécessaire d'adapter les pratiques pédagogiques aux difficultés propres aux élèves de l'UPI :

Tout d'abord, nous avons dû prendre en compte **la lenteur** de ces élèves, notamment en limitant la quantité d'exercices prévus dans une séance ; nous leur laissons prendre le temps nécessaire pour s'installer, pour sortir leurs affaires, pour trouver la page, en formulant clairement toutes les étapes qu'ils doivent accomplir avant de commencer le travail.

Nous pensons aussi à lire systématiquement **à haute voix** toutes les consignes écrites en s'assurant qu'ils suivent bien, qu'ils ne se trompent pas de feuille, ou de ligne, ou d'exercice.

Nous nous efforçons dans toutes les matières de **limiter au maximum la quantité de choses que les élèves doivent écrire**, préférant les schémas, les tableaux, les dessins.

Les questions sont toujours photocopiées avec la place libre à la suite pour que les élèves puissent répondre sur la même feuille.

Enfin, lorsqu'ils écrivent, nous prenons bien soin de toujours les laisser **écrire dans le silence** et de ne reprendre la parole que lorsqu'ils ont tous fini d'écrire.

Bien sûr, dans chaque matière, il y existe des adaptations spécifiques.

II.4. Adaptations spécifiques à l'enseignement du français

- Classeur ou cahier mais vérifier très souvent l'organisation, le rangement. Numéroté les feuilles du classeur, utiliser des intercalaires, diverses parties. Le cahier peut également être pris à l'envers, à surveiller.
- Stylo plume ou feutre. Souvent le geste d'écriture est difficile. Eviter les stylos billes sur lesquels ils appuient trop. Le crayon à papier est intéressant mais pose problème pour bien relire.
- Surligneurs. A utiliser de façon intensive ! Les études de textes sont rapides et colorées (ne pas oublier de faire la légende). Même principe pour les exercices de grammaire, d'orthographe ; recopier des phrases est ainsi évité.
- Difficulté majeure : mémoire verbale déficitaire, d'où des problèmes pour encoder l'information écrite ou orale. Varier les approches : verbale + imagée + motrice,...
- Choix de livres avec cassette ou CD (autre possibilité : faire lire les élèves des autres classes et les enregistrer avec le logiciel gratuit Audacity. Très intéressant mais long !) Mais ne pas se restreindre à des livres pour « bébés », écrits gros, les problèmes concernent la lecture pas nécessairement la compréhension.

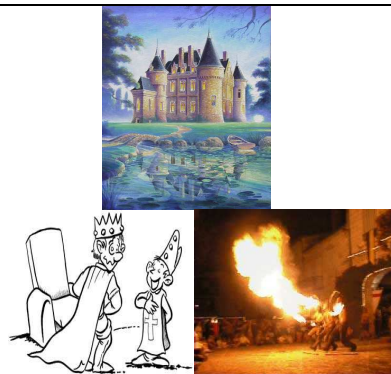
- Lecture à haute voix lorsque les élèves sont dans un groupe particulier (UPI ou élèves en difficultés), si ce n'est pas le cas, demander s'ils le veulent. Ils lisent trop rarement à haute voix alors qu'ils aiment beaucoup cela. Bien rappeler à tout le monde que souffler le mot n'aide pas, chacun a le droit de prendre le temps nécessaire pour reconnaître et lire un mot. Utiliser la règle pour ne pas se perdre dans les mots. Utilisation du « doigt magique » pour décomposer un mot, le découvrir petit à petit.
- Pendant la lecture, pauses fréquentes pour vérifier la compréhension, éviter le contre sens, ne pas oublier ce qui a été vu avant le passage lu.
- En grammaire, établir la leçon sous forme de schéma heuristique ou carte mentale plutôt que de longs textes. Utiliser des symboles divers et variés (formes géométriques, personnages....)
- En orthographe utiliser des astuces pour apprendre les mots, ex : sarcophage
- le triangle rappelle la difficulté et remplace le H. MoMie, ne pas oublier les diverses jambes du m pour bien l'enrubanner !
- en 6°, pas de dictées de phrases, éventuellement d'ictées de mots ou phrases à trous avec mots appris à replacer.
- Réflexion métalinguistique à développer : pourquoi écris-tu ce mot ainsi ? Pourquoi choisis-tu cette terminaison verbale ? Rappel des connaissances, les convoquer au bon moment.
- En expression écrite bien définir les objectifs, les savoir-faire à maîtriser et ne noter que cela, pas de points pour l'orthographe d'usage, mais des points pour la structure des phrases, la ponctuation, l'organisation en paragraphes... Si un temps ou un accord particulier a été étudié durant la séquence, des points sont attribués à cela.

La rédaction se fait en 3 étapes :

- Première rédaction au brouillon que je relève et que je corrige en soulignant et en entourant les fautes selon un code précis.
- Correction par les élèves de leur brouillon en classe avec mon aide.
- Rédaction du travail au propre, je note au tableau tous les mots ou expressions qu'ils demandent, ex. : il y a, qu'est-ce que, c'est-à-dire...
- Apprentissage des poésies : utiliser d'autres approches que l'écoute ou la lecture pour apprendre : faire des gestes pour les mots clés, donner des dessins pour les mots clés.

LE TEMPS DES CONTES S'il était encore une fois Nous partirions à l'aventure Moi, je serais Robin des Bois Et toi tu prendrais ton armure. Nous irions sur nos alezans Animaux de belle prestance. Nous serions armés jusqu'aux dents Parcourant des forêts immenses.	
--	--

S'il était encore une fois
Vers les châteaux des contes bleus
Je serais le beau-fils du Roi
Et toi tu cracherais du feu.
[...]
Georges Jean



- Pendant les évaluations, redonner confiance aux élèves. Certains sont tellement dans le doute qu'ils préfèrent ne rien faire. Accepter qu'ils disent la réponse à l'oreille et les rassurer, leur dire que c'est juste, qu'ils ont parfaitement compris. Ils peuvent continuer seuls, plus sereinement.

L'évaluation à l'oral est privilégiée.

- Accepter les ratures, les mots barrés, réécrits lors des évaluations mais demander lorsque le travail se fait d'abord au brouillon que le résultat soit propre.

II.5. Adaptations à l'enseignement de l'histoire – géographie –éducation civique

En histoire – géographie – éducation civique, les objectifs sont présentés de façon beaucoup plus claire et systématique : tous les chapitres commencent par « à la fin du chapitre, je sais », suivi des objectifs. Ils savent ainsi où ils vont. Ils peuvent aussi se servir de ces objectifs en vue du contrôle, pour faire leurs révisions.

Les programmes sont présentés dans la salle, de différentes manières :

- Chronologiquement, au moyen d'une frise ;
- Linéairement, avec la liste des chapitres ;
- Visuellement, avec un schéma heuristique présentant les liens entre les différents chapitres (politique, religion ...). Cette présentation est accompagnée de vignettes représentant des images symboles des différents thèmes (Périclès, les pyramides, le Colisée ... en 6^{ème}) que les élèves vont placer au fur et à mesure des chapitres. Ils peuvent ainsi suivre la progression du programme et s'y retrouver plus facilement.

II.6. Adaptations à l'enseignement de l'anglais

Outre le dictaphone, les TICE et l'aide d'un ASEH, d'autres adaptations ont été faites en anglais afin de faciliter la mémorisation des mots, du rythme dans la phrase et donc de la prononciation.

L'objectif principal est de rendre les élèves le plus autonomes possible dans le cadre d'une conversation avec un anglophone, à ce titre une bonne prononciation des énoncés prime sur le reste.

Pour aider les élèves dans ce sens, un travail sur le rythme est utile : les élèves peuvent marquer du doigt les accents de mots ou de phrases, sur la table. Ils peuvent encore mimer de la main le mouvement de la phrase en matière d'intonation.

Pour le travail de réflexion sur la langue et d'agencement des mots dans la phrase, un travail sur la grammaire autrement a été nécessaire. Il s'agit de remplacer la terminologie abstraite d'analyse grammaticale par **des pictogrammes** choisis dans le cadre d'une histoire racontée aux élèves. Ainsi, **le roi verbe** est surmonté d'une couronne rouge puisque c'est lui qui domine, au niveau du sens, dans un énoncé. **L'auxiliaire est représenté par un baudet, un âne car c'est lui qui porte toutes les informations sur son dos (aux formes négative et interrogative notamment)...**

Dans le cadre de l'analyse grammaticale, le recours à un jeu de type '7 familles' permet aux élèves de réfléchir sur les familles de mots dont ils ont besoin pour construire un énoncé. Les déplacements permettent aux élèves de se représenter concrètement ce que signifie l'inversion du sujet et du verbe lors du passage à la forme interrogative...

Ceci ne représente qu'un modeste échantillon du panel des possibilités, dans le cadre des adaptations pédagogiques, bien d'autres restent à inventer.

II.7. Adaptation à l'enseignement des mathématiques

Les élèves de l'UPI sont intégrés à la classe.

Pendant les activités, les documents sont présentés de manière différente : les élèves peuvent répondre directement sur la feuille, ainsi la réponse est donnée immédiatement en dessous de la question posée. Pendant les cours, les élèves ont la possibilité de demander une aide à la rédaction des réponses.

Les résumés ou synthèses sont photocopiés, ils sont seulement complétés (figures, calculs, exemples ...). Toutefois si la synthèse est courte, elle est copiée au tableau et recopiée sur les cahiers.

Pour les tests, ils font les mêmes que les autres élèves de la classe.

La présentation est différente, ils peuvent répondre directement sur le document (une place est prévue à cet effet). Dans certains cas, si la rédaction est trop difficile ou trop longue pour eux, ils ont la possibilité de me donner les réponses oralement.

Parfois un exercice est supprimé si le test est trop long, ou parfois certains exercices sont présentés avec une aide.

En cinquième, une élève ayant des problèmes de dyscalculie suit un programme adapté à ses difficultés. Les exercices sont élaborés avec l'aide de l'orthophoniste spécialisée qui la suit.

III .Bilan 2005.2006 et perspectives

III . 1 . Pour les élèves

En ce qui concerne les élèves de l'UPI, on a constaté une réelle amélioration de leur attitude vis-à-vis de l'école :

- Ils semblent « heureux » d'être là, ce qui facilite la vie scolaire (aucune attitude de refus ou de rejet scolaire de la part d'élèves qui étaient jusque là en échec) ;
- Ils sont beaucoup plus volontaires pour travailler, au moins en classe ;
- Certains font des progrès impressionnants ;
- Ils ont un taux d'absentéisme largement inférieur à la moyenne de l'établissement, malgré les trajets souvent longs ;
- Enfin, ils ne sont pas du tout marginalisés dans le collège, mais au contraire très bien intégrés à l'ensemble des élèves.

Les autres élèves bénéficient des évolutions pédagogiques présentées plus haut. En effet, la plupart des pratiques décrites ont été appliquées aux autres classes. La prise en compte des difficultés de certains élèves se fait aussi plus naturellement, dans les classes « non- UPI ».

III . 2 . Pour les enseignants : il est possible d'enseigner autrement

Nous avons réfléchi de façon plus *formelle* à nos pratiques pédagogiques : le fait de nous confronter à des difficultés qui semblaient parfois insurmontables nous a permis d'évoluer, de nous poser la question : « Comment faire pour ... ? », afin de contourner ces difficultés. Du coup, toute notre manière d'aborder notre travail s'en est trouvée changée. Et le défi est à relever chaque année, car les élèves dyslexiques ont tous des difficultés différentes.

Cette expérience est une véritable prise de conscience tant au niveau des difficultés des élèves, de leurs limites que de leur potentiel. Il est véritablement possible d'enseigner autrement, d'aider tous les élèves. Il faut se donner du temps, accepter de faire des erreurs afin de mieux rebondir et d'avancer avec les élèves. Le « programme » n'a plus le même sens, c'est un guide que l'on s'efforce de suivre, au mieux, en passant par des chemins différents. L'essentiel est de réconcilier ces élèves avec l'école et de (re)nouer avec le plaisir d'apprendre vers l'Autonomie.

Cette façon de procéder et de percevoir son travail est transférable bien entendu, les autres classes sont perméables à ces changements.

III . 3 . Pour l'établissement

La création de l'UPI a été l'occasion pour le collège de développer le travail en équipe (professeurs, services de santé, personnels de direction, partenaires extérieurs...), et d'essayer d'apporter collectivement (et chacun à sa façon) des réponses aux difficultés rencontrées par les élèves. L'ambiance dans l'établissement s'en est forcément trouvée modifiée positivement. D'autre part, le regard des enseignants sur l'Elève (et pas seulement ceux de l'UPI) en a été modifié : il s'est « professionnalisé » .

III . 4 . Perspectives à la fin de l' année scolaire 2005.2006

La première perspective, et la plus proche, est l'ouverture de la 4^{ème} UPI. Elle donne de nouveaux défis : comment aborder l'abstraction dans les matières scientifiques ? l'argumentation dans les matières littéraires ?

A plus long terme, une perspective est d'accueillir d'autres enfants dyslexiques, mais de façon individuelle cette fois-ci, avec un programme d'aménagement scolaire. Nous sommes en train de construire les outils pour les aider de façon plus efficace.

Enfin, notre espoir est que les élèves qui sont passés par l'UPI puissent sortir du système scolaire avec un diplôme, quel qu'il soit. En effet, on peut penser que parmi tous ceux qui sortent du système scolaire sans le moindre bagage, nombreux ont des troubles du langage. Ce serait pour nous une grande réussite.

IV. Evolution du projet en 2006-2007 et perspectives 2007-2008

IV. 1. Du côté des enseignants

Les adaptations ont été réalisées principalement en français, histoire- géographie, anglais et mathématiques dans certaines classes. D'autres collègues ont rejoint le projet pour les 5^{ème}-4^{ème}, projet qui sera reconduit pour les 3^{ème} l'an prochain. Néanmoins, plusieurs enseignants doivent intervenir sur deux niveaux au moins, ce qui constitue une lourde charge de travail.

Cette année, on a pu bénéficier d'aides diverses (interventions extérieures : psychologue, orthophoniste, ...) mais peut-être pas assez coordonnées pour être réellement efficaces. De même, une heure de concertation a été établie de façon plus régulière, mais nous n'avons pas encore trouvé l'organisation la plus optimale.

IV. 2. Du côté des élèves

L'effectif tourne actuellement à 26 élèves, et sera aux alentours de 36-40 l'année prochaine, ce qui constitue plus de 10% de l'effectif global du collège. A ce titre, on peut pointer un certain nombre de manques et de dysfonctionnements apparus cette année :

-l'absence d'un AVS a pesé lourdement et va peser de plus en plus lourd au fur et à mesure de l'augmentation de l'effectif.

-on ne maîtrise pas le recrutement, ce qui est particulièrement évident pour les 6^{ème} actuels.

Les élèves ont des troubles associés beaucoup plus importants que leur dyslexie. Il nous faut donc prendre en charge ces troubles, alors que notre objectif est de prendre en compte la dyslexie et de trouver par des adaptations pédagogiques des moyens pour la contourner.

IV. 3. Par rapport à nos attentes

L'aide aux élèves semble porter ses fruits : aucun n'est en refus scolaire, aucun n'est en fuite de l'école. Tous les élèves de 4^{ème} vont aller en 3^{ème}, et plusieurs d'entre eux ont déjà un projet professionnel très sérieux. Ils ont repris confiance en eux, sont souvent enthousiastes. Dans certaines disciplines, les résultats aux épreuves communes sont tout à fait honorables. Il faut maintenant attendre leur orientation, et un éventuel suivi de cohorte pour évaluer plus clairement nos objectifs.

Nous avons considérablement modifié nos pratiques pédagogiques. Nous nous remettons beaucoup plus souvent en question, dans nos objectifs et nos méthodes, ce qui nous permet d'être toujours ouverts. De la même façon, nous transférons certaines adaptations dans toutes nos classes ; nous tenons beaucoup plus compte de la difficulté des élèves pour les amener à réussir. L'acte même d'enseigner est en pleine évolution.

Annexe :EVALUATIONS

Pour chaque niveau des critères et indicateurs de réussite ont été sélectionnés de façon à pouvoir évaluer sur le long terme la progression de ces élèves. Pour les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}, ces indicateurs sont centrés sur l'oral et pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} sur l'écrit.

Niveaux	Critères	Pourcentages de réussite
6 ^{ème}	-comprendre une consigne orale simple -maîtrise de soi -savoir répondre par des phrases -savoir répéter ce qui a été dit (mémoire immédiate)	50% 0% 40% 50%
5 ^{ème}	-comprendre une consigne orale simple -maîtrise de soi -savoir répondre par des phrases -savoir reformuler ce qui a été dit (mémoire immédiate)	60% 40% 50% 30%
4 ^{ème}	-comprendre une consigne écrite simple -être capable de se concentrer -savoir répondre a une question en rédigeant correctement la réponse -savoir reformuler ce qui à été dit (mémoire immédiate)	60% 70% 60% 40%
3 ^{ème}	-lire un texte long -comprendre un texte long -savoir rédiger un paragraphe cohérent -retenir facilement une leçon courte (mémoire à long terme)	Pas encore d'élèves dans cette section.

Auto-évaluation : la synthèse MEIPPE

Une unité pédagogique d'intégration pour les élèves dyslexiques

Collège Robert Cellier - SAINT-SAVINIEN - 17

Public concerné Etapas d'évaluation	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
HIER, LES CONSTATS (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus...)	- Évaluations en deçà des moyennes académiques	- Expérience des élèves en difficulté - Réflexion impulsée sur les troubles spécifiques du langage - Fermeture d'une classe envisagée	Dispositifs ATPE ateliers transdisciplinaires en 4 ^{ème}
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)	- Pas de rejet scolaire - Moins d'absences - Progrès dans l'attitude au travail - Progrès scolaires - Bonne intégration au collège - Accueil en 4^{ème} avec nouvelle problématique : l'abstraction, l'argumentation- - 100% d'élèves de 4^{ème} passent en 3^{ème}	- Scolarisation du 18 élèves (6^{ème} et 5^{ème}) - Formation ASH - Des pratiques spécifiques mises en place pour prendre en compte la dyslexie - Nouveaux collègues intégrés en 5^{ème} 4^{ème} - Absence d'un AVS en 2006.2007 - Remise en question des objectifs et des méthodes	- 1 personne recrutée sur contrat ASEM - Des regroupements dans 3 disciplines + ATPE - 26 élèves en 4^{ème} en 2006.2007 - les autres élèves bénéficient également des changements de pratique - Développement du travail en équipe - Dynamique de résolution de problème - Ouverture en 2007.2008 de la 3^{ème} en UPI
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)	- Projet professionnel très sérieux	Mettre en place un programme d'aménagement scolaire Organisation de la concertation à optimiser Obtention d'un AVS	10% de l'effectif global du collège en UPI dyslexie
Conditions de réussite	Le travail en équipe, la mobilisation autour des élèves en difficulté. Un poste d'AVS Accompagnement par l'AIS, coordination des interventions extérieures (orthophonistes, psychologues) Recrutement portant sur les élèves dyslexiques et non avec des troubles associés.		
Outils d'évaluation utilisés	Pourcentage de réussites à l'oral puis à l'écrit en 4^{ème} 3^{ème} Résultats scolaires, statistiques d'absentéisme Suivi de cohorte (prévision)		